



COTISATION 2021 – 2022 (en euros) – <b>Tarif en baisse exceptionnelle de 30%*</b>					
(* réduction appliquée sur la cotisation de la Section, hors droit d'adhésion ASM, assurance obligatoire et licence FFG)					
COURS	Heures	Mantes LJ 2020	<b>Mantes LJ 2021-2022</b>	Autres villes 2020	<b>Autres villes 2021-2022</b>
Parent / Enfant (18 mois- 3 ans)	40'	177	<b>131</b>	182	<b>136</b>
Baby Gym + Eveil Gym	45'	219	<b>165</b>	224	<b>170</b>
Loisirs	1 h	231	<b>176</b>	236	<b>181</b>
Multi Gym (Nouveauté Prix Promo)	1 h	183	<b>142</b>	188	<b>147</b>
Ados et Loisirs GAF	2 h	270	<b>203</b>	275	<b>208</b>
Ados – Compétition GAF poussines-Fed B	4 h	351	<b>260</b>	356	<b>265</b>
Compétition GAF Fed A	6 h	420	<b>308</b>	425	<b>313</b>
Fitness Adultes Souquet (Nouveauté Prix Promo)	1 h 30	204	<b>157</b>	209	<b>162</b>

Définition des abréviations : GAF (Gymnastique Artistique Féminine), GAM (Gymnastique Artistique Masculine).  
Réduction de 10 % à partir de 3 enfants inscrits et de 15% à partir de 4.

L'Association Sportive Mantaise demande aux différentes sections d'instaurer un droit d'adhésion annuel de 5 € pour les membres domiciliés à Mantes-la-Jolie et de 10 € pour tous les membres domiciliés hors de Mantes-la-Jolie. Les cotisations mentionnées ci-dessus tiennent compte de ce droit d'adhésion.

En plus des modes de paiements habituels (chèques, espèces) vous pouvez également payer avec :

- **Chèques Vacances et Coupons Sport ANCV**
- **Pass+ Hauts-de-Seine-Yvelines de 80€ destiné à tous les jeunes scolarisés âgés de 11 à 18 ans**
- **Pass Sport de 50€ destiné aux jeunes de 6 à 18 ans (si vous faites partie des familles bénéficiaires)**

Dans ce cas fournir un **chèque de caution qui sera encaissé le 31/01/2022** si des Chèques Vacances, Coupons Sport, Pass+ ou Pass Sport sont manquants à la date limite fixée par le bureau.

- Vous pouvez également obtenir un remboursement des activités loisirs de la Caisse d'Allocations Familiales